

ID: 052-215200403-20200911-2020\_83-DE

### REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune

#### **BOURBONNE LES BAINS**

2020/83

## DEPARTEMENT Haute-Marne

# EXTRAIT DU PROCES~VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Nombre de conseillers :

- en exercice 19présents 15
- votants 17
- absents 2
- absents excusés 2

OBJET

Mouvements des membres au sein des Commissions Municipales

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 16/09/2020 et que la convocation du Conseil avait été faite le 07 septembre 2020

### Du vendredi 11 septembre 2020

L'an deux mille vingt le 11 septembre, à Salle du Conseil Municipal à 20H30.

Le Conseil Municipal de la commune de BOURBONNE LES BAINS

Étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. André NOIROT, Maire

Etaient présents: André NOIROT, Elie PERRIOT, Emilie BEAU, Christian TROISGROS, Marie-France MERCIER, Christiane GOURLOT, Claude PETIOT, Catherine THIVET, Delphine ANDRÉ, Lydia HUGUENOT, Sébastien HUMBLOT, Damien CORNU, Amélie MOLTER, Aurélie LAVILLE, Sabine SAVARD.

<u>Procurations</u>: Patrick BREYER à André NOIROT et Olivier LADRANGE à Elie PERRIOT

Etaient absents excusés: Patrick BREYER, Olivier LADRANGE

Etaient absents non excusés: Jean-Mary CARBILLET, Georgette JOB

Madame Amélie MOLTER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

VU la délibération n°2020/11 du 09 juin 2020,

VU la délibération n°2020/64 du 10 juillet 2020,

Monsieur Elie PERRIOT, Adjoint au Maire, explique, à l'assemblée, qu'avec la nomination d'une nouvelle conseillère municipale, il convient de modifier les commissions municipales. Il demande donc aux membres présents d'indiquer leur choix pour intégrer celles-ci.

Envoyé en préfecture le 16/09/2020

Reçu en préfecture le 16/09/2020

Affiché le 16/09/2020



ID: 052-215200403-20200911-2020\_83-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

-Approuve l'intégration de Madame Sabine SAVARD au sein des 2ème, 4ème et 5ème commission municipale (Finances, Affaires Culturelles et Affaires Sociales)

- Approuve l'intégration de Madame Aurélie LAVILLE et Monsieur Sébastien HUMBLOT au sein de la 4ème Commission Municipale « Affaires Culturelles ».

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

Bourbonne les Bains le 16 septembre 2020

Le Maire

M. André NOIROT